



# Aspect juridique et économique du logiciel

Cours n°1



# Introduction

**Le droit de l'informatique est un droit relativement récent, né de besoins et de problèmes nouveaux, liés au développement croissant de l'informatique et d'Internet. Les premiers litiges ont fait jurisprudence, puis, par la suite, des lois spécifiques sont apparues.**

**La première de ces lois est la loi « Informatique & Liberté », datant de 1978, qui pose le fondement du droit informatique à proprement parler. Cette loi a pour objectif d'assurer la protection de l'individu et des informations personnelles le concernant, et implique de gros enjeux économiques, sur les plans national et international.**

# Que protéger

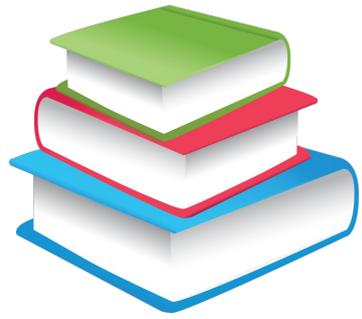
Art. 3. — Toute création d'oeuvre littéraire ou artistique qui revêt un caractère original.

La protection est accordée, quelque soit le genre, la forme et le mode d'expression, le mérite ou la destination de l'oeuvre, dès la création de l'oeuvre, que celle-ci soit ou non fixée sur un support permettant sa communication au public.

# **Protection des créations**

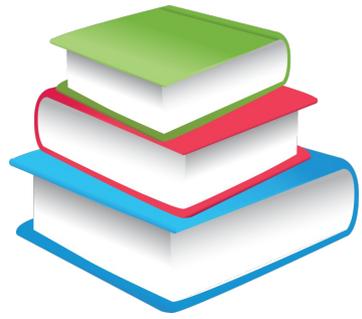
# Les quatre grands droits

Il existe quatre droits de propriété intellectuelle qui se superposent pour protéger les créations: les **droits d'auteur**, les **brevets**, les **dessins et modèle**, et les **marques**



# Les droits d'auteur

Le droit d'auteur est un terme juridique désignant les droits dont jouissent les créateurs sur leurs œuvres littéraires et artistiques. Les œuvres protégées par le droit d'auteur vont des livres, œuvres musicales, peintures, sculptures et films aux programmes d'ordinateur, bases de données, créations publicitaires, cartes géographiques et dessins techniques.

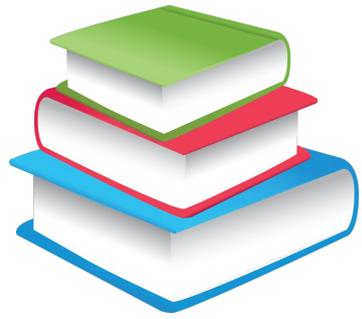


# Les droits d'auteur

Le droit d'auteur se décompose en deux droits, ayant chacun des spécificités particulières :

**Les droits patrimoniaux** : ils sont valables jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur. Ils se subdivisent eux-mêmes en trois droits : les droits de représentation (droit de vendre, droit de faire jouer, etc.), les droits de reproduction (fixer l'œuvre sur des supports différents et les commercialiser), et les droits d'adaptation et de traduction de l'œuvre.  
Durée : 70ans après la mort de l'auteur puis tombe dans le domaine public.

**Les droits moraux** : ils sont illimités dans le temps. Ils garantissent le respect de l'œuvre et de son intégrité (impossibilité de transformer l'œuvre sans l'accord de l'auteur). En informatique, le seul droit moral qui revient à l'auteur est de voir son nom inscrit dans son programme...  
Durée : éternellement.



# Les droits d'auteur

Ex1:

Une chanson connue dont les droits patrimoniaux ont été cédés à une chaîne de restaurants pour faire un film publicitaire, mais cette dernière a modifié les paroles. Les auteurs ont poursuivi la chaîne de restaurants au nom des droits moraux et ont gagné le procès.

Ex2:

Lorsque l'on achète un livre, on possède l'objet. On ne possède ni les droits patrimoniaux ni les droits moraux.

# Droits voisins

Les droits voisins sont une expression juridique propre au droit d'auteur. Les droits voisins sont des droits moraux et patrimoniaux accordés à des artistes (généralement des interprètes) afin de protéger leur prestation. Il s'agit de droits voisins du droit d'auteur qui protègent des personnes qui ne sont pas auteurs et qui, à ce titre, ne peuvent prétendre à l'exercice du droit d'auteur. Au-delà des interprètes, les droits voisins s'appliquent aux producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes ainsi qu'aux entreprises de communication audiovisuelle.



# Les droits d'auteur

## **Le copyright ©**

Le droit d'auteur est un droit spécifique aux pays européens. Dans les pays anglo-saxons, le droit de la propriété intellectuelle (industrielle, littéraire et artistique) est soumis à un autre système juridique : c'est ce que l'on appelle le copyright (symbolisé par le ©).

**Le copyright est l'équivalent du droit d'auteur dans les pays de common law (Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada, Australie...).**

**Le copyright est un corpus juridique qui fixe l'ensemble des droits dont dispose une personne (physique ou morale) sur les produits de la création.**

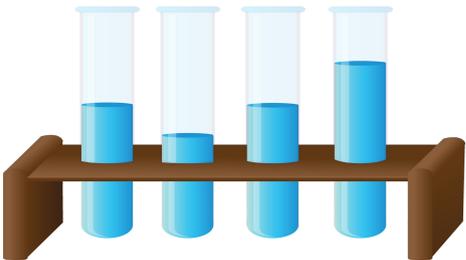
Le copyright ne possède pas de droit moral.



# Le brevet

Un brevet est un droit exclusif conféré sur une invention. En règle générale, un brevet octroie à son titulaire le droit de décider comment – ou si – l'invention peut être utilisée par des tiers. En contrepartie, le titulaire du brevet met les informations techniques sur l'invention à la disposition du public dans le document de brevet publié.

Durée : 20 ans





# Le dessein et model

«L'apparence d'un produit ou d'une partie d'un produit que lui confèrent, en particulier, les caractéristiques des lignes, des contours, des couleurs, de la forme, de la texture et/ou des matériaux du produit lui-même et/ou de son ornementation».

Durée : 25ans

# Les marques

Une marque est un signe permettant de distinguer les produits ou services d'une entreprise de ceux d'autres entreprises. Les marques sont des droits de propriété intellectuelle protégés.

Durée : 10ans renouvelable.



# Quelle protection choisir



## **Exemple :**

Un logiciel de traitement d'image qui permet de corriger les défauts sur une photo nommé PhotoPerf (Photo Perfectionner).

On peut choisir l'un des quatre modes de protection mais pour une meilleur couverture, il est préférable de les combiner.

Le logiciel : sous droit d'auteur

Le traitement d'image : sous brevet

L'ergonomie et les interfaces : sous dessein et modèle et droit d'auteur

Le nom du logiciel : sous marque

# Quelques liens

INAPI

OMPI

ONDA

AIPPI

JORADP

<https://www.commerce.gov.dz/reglementation/recueil/-166>

<https://wipolex.wipo.int/fr/legislation/profile/DZ>

<https://www.app.asso.fr/>

# La contrefaçon

La contrefaçon touche aujourd'hui de nombreux produits de la vie quotidienne. La contrefaçon est un délit. L'auteur d'une contrefaçon s'expose à de lourdes sanctions pénales. Le consommateur qui achète un produit issu de la contrefaçon aussi.



# Contrefaçon : définition juridique

La contrefaçon est un délit qui consiste à porter atteinte, de manière illégitime et trompeuse, au droit de la propriété intellectuelle

Concrètement, il y a contrefaçon lorsqu'une personne utilise, reproduit ou imite un produit ou certaines de ses caractéristiques sans en avoir le droit.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit

# Contrefaçon : définition juridique

Une personne jugée coupable de contrefaçon est appelée « contrefacteur ». La contrefaçon est dans la plupart des cas liée au crime organisé.

La contrefaçon peut porter sur des inventions brevetées, sur des marques, des dessins, des modèles ou bien des œuvres artistiques.

# A partir de quand peut-on parler de « contrefaçon » ?

La contrefaçon consiste à imiter ou à reproduire un document, une œuvre (œuvre d'art) ou un produit (bijoux, téléphones, médicaments...), sans y être autorisé. Mais la contrefaçon n'implique pas toujours l'imitation ou la reproduction à l'identique de tout un produit. Il ne s'agit pas forcément d'une copie intégrale. Très souvent, l'imitation porte sur certains éléments caractéristiques d'un produit.

Dans la contrefaçon, il y a toujours la volonté de faire passer le produit imité pour le produit original. La contrefaçon est une tromperie.

Au-delà de l'atteinte au droit de propriété intellectuelle, la contrefaçon représente un risque pour le consommateur. Les produits contrefaits sont souvent de mauvaise qualité, et certains peuvent même être dangereux pour la santé.

# Contrefaçon : les sanctions pénales

Art. 153. — Le coupable du délit de contrefaçon d'une oeuvre ou d'une prestation, tel que prévu aux articles 151 et 152 est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à trois (3) ans et d'une amende de cinq cent mille (500 000 DA) à un million (1.000. 000 DA) de dinars que la publication ait lieu en Algérie ou à l'étranger.

# Contrefaçon : les sanctions pénales

Ce sont les douanes qui sont chargées de lutter contre la contrefaçon. Dans le cadre de cette lutte, les importateurs et les exportateurs sont soumis à des contrôles et à des obligations déclaratives. Les douaniers peuvent procéder à des saisies, à des confiscations et à des destructions de produits contrefaits.

# Question

- Mark Zuckerberg a t'il volé Facebook aux frères Winklevoss ?